

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 2 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 7 - 14 février 2024

DÉPLOIEMENT DE POLICIERS DU KENYA EN HAÏTI : UN SCANDALE INTERNATIONAL EN GESTATION

La Justice kenyane renvoie son verdict l'année prochaine

Les Américains et leurs alliés accusés de promouvoir une entreprise illégale et anticonstitutionnelle

Par Léo Joseph

Plus les jours passent, plus les échos du glas sonnent fort pour le déploiement des forces internationales, tout au moins sous le leadership du Kenya. Après avoir

rendu son dernier verdict le 26 janvier 2024, déclarant l'inconstitutionnalité de la mission des policiers kenyans en Haïti, la plus Haute Cour de Justice du pays a renvoyé, à l'année prochaine, sa prochaine décision sur l'affaire.

Là encore on ne peut prévoir dans quel sens ira l'arrêt définitif.

En effet, le juge Chacha Mwita, président de la plus haute instance judiciaire du Kenya, a pris la décision de rendre le jugement définitif sur la légalité de cette mis-

À MOINS DE 24 HEURES DE LA DATE DU 7 FÉVRIER

Haïti est pratiquement sur pied de guerre Ariel Henry n'a pas fait ses valises...



les agents de BSAP, en uniforme et armés, après l'annonce de l'ordre d'interdictions.

Par Léo Joseph

Dans moins de 24 heures, c'est le septième jour du mois de février, déclaré date de la fin de l'administration intérimaire d'Ariel Henry, proclamé par ses opposants, mais dont il ne semble pas trop s'émouvoir, les manifestations de rue orchestrées dans de nombreuses villes de la République que lui rendant totalement indifférent. Il faut se demander quelle seront les couleurs de Port-au-Prince, la capitale, la plus grande ville de la République, pour ne pas se laisser

Suite en page 5



Le président William Ruto

sion, que le président de ce pays, William Ruto, croyait pouvoir lancer unilatéralement, sans consulter les autres institutions, notamment, les Parlement (le Sénat et la



Charles Mudenga

Chambre basse). C'est donc à la date du 26 janvier 2025 que le juge Mwita compte se prononcer sur cette affaire.

Suite en page 2

HAPPENINGS!

The multifaceted crisis in Haiti could impact the presidential elections in the United States

By Raymond A. Joseph

Brooklyn, N.Y., February 7, 2024—Today, an elected president should have been inaugurated in Port-au-Prince,



Ambassador Daniel Foote

along with a new team, to undertake the herculean task of bringing order in Haiti, which is reeling under a multifaceted crisis, while an illegitimate de facto Prime Minister continues to enjoy power, being at the helm for the past 30 months, since the bigwigs of the international community set him up in office, via a tweet, on July 20, 2021. That situation could impact the November presidential elections in the United States.

Of course, no transfer of power occurred today, as was promised by Ariel Henry, the neurosurgeon-turned-Haiti's Supreme Chief, acting also as President, without any

Continued to page 7

Ki sa poun fè : revolisyon — QUE FAIRE : RÉVOLUTION

Par Leslie Péan, 6 février 2024

Nous reproduisons en caractères gras des paroles d'une chanson du groupe *Atis Indépendan* de la décennie 70. *Ki sa pou n fè* – QUE FAIRE - donnait le ton à l'émission du dimanche matin « L'Heure haïtienne », à la radio WKCR de Columbia University à Manhattan.

Jou ap pase, Haïti ap fè bak !

Le soutien sans failles du gouvernement américain et de la France à leurs supplétifs du gouvernement d'Ariel Henry a ouvert les yeux d'une nouvelle génération qui multiplie ses manifestations. Le pouvoir absolu pour promouvoir l'enrichissement personnel de ses membres porte en lui les germes de sa propre destruction.

Jaden seche ! Ti moun ap mouri grangou !

À l'heure de la contestation

inlassable et générale, tout comme Monseigneur Pierre André Dumas appelle à sonner les cloches de toutes les églises dans le département des Nippes, sonnons à toutes volées les cloches de la diaspora par des manifestations pacifiques devant ambassades et consulats. En espérant ne pas en arriver aux recommandations de Maître Louicher Jean-Joseph, avocat de Guy Philippe, sur *Micro Vérité* de *Radio Télé Éclair* le 22 janvier 2024, de

Suite en page 5

DÉPLOIEMENT DE POLICIERS DU KENYA EN HAÏTI : UN SCANDALE INTERNATIONAL EN GESTATION

La Justice kenyane renvoie son verdict l'année prochaine

Les Américains et leurs alliés accusés de promouvoir une entreprise illégale et anticonstitutionnelle

Suite de la page 1

En audience publique, la semaine dernière, précisément le jeudi 1^{er} février, après que les deux parties aient énoncé leurs arguments, que le juge a fait cette annonce, de toute évidence mal accueillie par le président Ruto et ses « *partenaire internationaux* ». Un tel verdict a, sans nul doute, fait évanouir les espoirs longtemps entretenus par Ariel Henry et ses alliés de voir le déploiement de policiers pour mater les gangs armés et rétablir la paix et la sécurité, conditions nécessaires pour que soient tenues les élections sur lesquelles comptent la communauté internationale, seuls moyens, selon elle, pour de retourner à l'ordre constitutionnel en Haïti. Puis que, un Ariel Henry non élu, et nommé illégalement par le CORE Group, à l'instigation des Américains, constitue une épine au talon de ces derniers, étant la cible de nombreux critiques, tant en Haïti qu'à l'étranger, pour un tel acte, taxé d'ingérence éhontée.

Les parties en présence

En confrontation, encore une fois, devant le juge Chacha Mwita, les requérants, Ekuru Aukot, chef du parti politique « *Thirdway Alliance* », et Mururu Waweru, son président, ont argué que la constitution de 2010 du Kenya ne reconnaît pas l'envoi de policiers du pays, dans le cadre de missions à l'étranger, à moins qu'il s'agisse de militaire. De ce fait cette démarche est rendue inconstitutionnelle par la charte fondamentale du Kenya.

Par ailleurs, MM. Aukot et Waweru ont fait savoir au magistrat qu'ils ne sont pas opposés à la décision du Parlement, d'approu-

ver ou non, le déploiement, mais plutôt la décision de l'Exécutif transmise par le Conseil de sécurité nationale et le ministre de l'Intérieur Kithure Kindiki ayant siégé, qui ont pris la décision de déployer la police.

Les demandeurs, de leur côté, ont insisté, par l'organe de leur avocat, Charles Midenga, que la constitution kenyane interdit le déploiement de policiers à l'étranger, seuls les membres des forces de défense du Kenya sont autorisés à servir à l'extérieur du pays.

À l'analyse du verdict du juge Mwita, on peut conclure que cette

Selon les différentes déclarations faites dans la presse ou dans les milieux proches de la présidence, y compris au niveau du président William Ruto lui-même, les informations émises relatives au déploiement de policiers kenyans, qu'on prétend imminent, en Haïti, manquent de crédibilité. Ce qui s'explique par les propos de l'avocat officiel.

En séance publique, l'avocat Eric Gumbo, représentant le Conseil et Kindiki, a déclaré à la Cour : « *au moment où l'affaire a été déposée, aucune décision n'avait été prise par le gouverne-*

minée par d'autres organes constitutionnels ».

Ceux qui avaient encore des doutes au sujet du statut des policiers kenyans, par rapport à une mission qui a fait couler tant d'encre et de salive, peuvent conclure avec cette autre phrase de Me Eric Gumbo : « *Je pense que nous nous présentons devant vous prématurément. Un accord ne peut être conclu avant qu'une décision ne soit prise. Les pétitionnaires se sont présentés devant vous en partant du principe qu'une décision a été prise* ».

Une atmosphère empoisonnée au Kenya

Selon toute vraisemblance, la communauté internationale ignore l'inimitié suscitée au kenyan par le conflit déclenché par le déploiement des policiers de ce pays pour venir en aide à la Police haïtienne, débordée par les gangs armés.

Engagé par les Américains, sur la base de l'expérience des forces de sécurité kenyanes, en Somalie, le président Ruto s'est laissé séduire par les Américains se trouvant dans l'impossibilité de trouver un candidat pouvant faire le poids, pour mener une mission multinationale. Côté communauté internationale, les gros acteurs n'ont pas semblé se soucier que le chef d'État kenyan ne s'était pas mis en règle avec les exigences constitutionnelles de son pays, avant de formuler les garanties d'usage à ses recruteurs.

Même quand il s'est heurté à l'obstacle du verdict de la Haute Cour de Justice de son pays, il semblait vouloir collecter les millions offerts par les États-Unis comme financement de la mission, plutôt que d'agir dans les limites de la Constitution kenyane. Il a opté pour lancer une bataille politique, s'affichant délibérément comme une menace pour la démocratie au Kenya. Au point où le président de la Conférence épiscopale catholique kenyane a lancé le cri d'alarme sur la menace qu'il voit se profiler à l'horizon contre l'état de droit. Menace présentée sous forme d'une attaque frontale contre des autorités ecclésiastiques, ayant accusé des membres, anonymes, de cette institution de « *corruption* ». Pourtant, aucune démarche n'a été faite pour mettre les pendules à l'heure, en ce qui concerne la Constitution, avant de conclure le projet de déploiement des policiers avec la communauté

internationale.

Comme l'a bien fait ressortir Mgr Martin Kivuva, l'attaque politique dirigée sur des dirigeants catholiques, par le président William Ruto, après que le président de la Haute Cour du Kenya eut déclaré illégal l'envoi de membres des forces de sécurité kenyane en mission de pacification en Haïti, constitue bel et bien une menace antidémocratique.

D'ores et déjà, au Kenya et dans d'autres pays africains, surtout dans le monde juridique, des critiques fusent contre les grands patrons politiques, disant que les États-Unis se cachent derrière William Ruto pour inciter à torpiller la démocratie kenyane.

Les citations contenues dans ce document proviennent de *Agenzia Fides*, Nairobi, Kenya.

L.J.



Ekuru Aukot.

mission, en Haïti, doit être mise en veilleuse, jusqu'à ce que ce dernier détermine la légalité de ce déploiement, donc conforme à la charte fondamentale. Il faut attendre au 26 janvier de l'année prochaine quand M. Mwita aura passé une telle sentence.

La confusion entretenue par la présidence

ment du Kenya sur le déploiement des officiers de police en Haïti ».

Et M. Gumbo d'ajouter « *Tant que l'assemblée ne s'est pas prononcée, nous ne pouvons pas dire qu'une décision a été prise. Le Parlement est ici composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Vous êtes invités à vous prononcer sur une question qui est encore examinée par d'autres organes constitutionnels* ».

Il a précisé encore que qu'au moment où le dossier a été déposé devant la Cour, aucune décision n'avait été prise relative au déploiement de policiers du Kenya, en Haïti.

Il semble que l'avocat du gouvernement kenyan ait vendu la mèche, par rapport à la situation des policiers kenyans, car sa phrase, qui suit, semble pouvoir éclairer bien des lanternes : « *Tant que l'assemblée ne s'est pas prononcée, nous ne pouvons pas dire qu'une décision a été prise. Le Parlement est ici composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Vous êtes invités à vous prononcer sur une question qui est encore exa-*



Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (HILL UNION & FRANKLIN)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

SUR LA ROUTE DU CINÉMA

Tel est le rôle de Matthews du New York Times

Par Dan Albertini

À ce stade-ci je dois soulever la question un peu *synthétique* suivante : est-ce que le **tome 1** est la forme de propédeutique à la formation de 7 tomes pour le nouveau *cv negant mendax* sur le XIV^e Apôtre, préparé par le XVII^e si Herbert Lionel Matthews veut être la vedette comme le New York Times? Sont-ils des éléments dépisteurs, le *photogra phe sentinelle avancé*, le *pro qui ne dévoile pas de chez lui*, mais savent que l'indice va servir en échange avec leurs agences politiques, Edgard Gousse ne le rentre pas sans raison que dire sans objectif. **Agent Matthews ?**

Je reviens confortablement après cette excursion dite diplomatique sur le *dies* afin de mesurer la portée de Castro en l'auteur, mais plus que son état d'esprit, avec sa forme d'intelligence *psychanalytique* par neurosciences. La caméra entre en IRM.

Cinéma *cinéma*, je réitère Debord par Antoine Coppola dans Introduction au **Cinéma de Guy Debord et de l'avant-garde Situationniste**, critiquant Gérard Guégan (2006) dans **Politique du Cinéma** je cite l'auteur qui cite Guégan : «*Debord est mort, le Che aussi. Et alors? Libro Paris, 2001*». *En effet, j'ajoute : Kissinger est mort, Kennedy aussi, et alors?* Jean-François Revel est mort, Delors est mort, et alors?

Voici Antoine Coppola : «*La Société moderne a pour cœur la misère et pour veines la falsification. La société n'est pas soumise à un complot mais à la misère des mesquines ambitions de ceux qui la font tenir debout. Pour que la misère de leur conception de la vie n'apparaisse pas, ces derniers ont institué la falsification comme norme*». Quelle a été la réserve des enfants Matthews *journaliste média menteur*, et que fera Wang, journaliste correspondant chinois accrédité aux UN, expert chinois?

Il me faut sortir la fois de plus vers la destination connue par excellence. *Littérature Interdite* pour observer cet Apôtre XVII^e du rang qui a sa Maria Magdalena dans le titre **Ne dites pas à ma mère que je suis une salope**, pour la sauver de l'injustice du sort. Il

lui attribue une note de passage en caressant sa cause sa peine afin d'éviter de transposer sa fureur latente sur la blessure de la misère vécue de cette jeune fille. Je la trouve sympathique sans encore savoir s'il la tue à la fin, ou va la dénuder après le prix payé sans son accord, pour arriver matériellement sur cette terre. Bien que c'est l'aventure qui suit, mais il y est de littérature en Ed gard Gousse.

De cette *littérature interdite*, je viendrai avec le *journaliste média menteur* depuis **Le Sorcier de la Maison-Blanche** (Cidihca-2020) sous sa forme romanesque, dont le sorcier se trouve aussi, déjà dans **1915-2015 100 ans dans le ventre de la bête** (essai [d'exploitation] de la mainmise étatsunienne sur Haïti / Éditions Trois Amérique-2015). Mieux, le comparatif du sorcier est inscrit dans **Le Pouvoir du Sexe** (Cidihca-2017), dans lequel il cite en couverture IV, Carmen Ostiguy : «*Le Pouvoir du Sexe : les faits sont là, les fesses sont là!*», là où il va chercher de Lady Di à Clinton-DSK sans oublier Monroe-Assange Castro-PET-Arafat..., etc. Lequel sexe on retrouve dans **Ne Dites pas à ma Mère que je suis une Salope** où l'auteur de **Sang pour sang** de son malheur vécu sur une ligne aérienne déviée, transforme le roman dramatique de Mandala et d'Oracius dans son cercueil en une histoire d'amour et de rêve qui tient du mental haïtien pour rendre immortel le défunt pour sa bien-aimée en pleur affublée par un *méta-coût non plutarquien* qui rappelle sans outrance, le jargon du conteur Maurice Sixto dans **100%**, œuvre qui met en relief la résurrection adaptée.

Ce bagage d'humanité *recha pe* le XVII^e Apôtre selon la classification Haollywood-*slrdc*, et de l'observatoire du *dies* qui met en exergue la faillite du *journaliste média menteur* sans plaidoirie ni rivalité. Matthews, journaliste resuscité et réincarné multiplex dans la presse bariolée de politique plutôt que de fait, dévoile l'Amérique en trois actes : *le rêve de grandeur, l'illusion de grandeur, la folie de grandeur*. Allons par le désordre. Je cite Trump : «*make America great again* ». Ce

qui signifie pour lui, pour ses pairs en compétition, que l'Amérique a perdu son luxe, ce *pas-de-porte*. Il a fallu la *renaître* pour la remettre en service. Élu à ce titre et calé en reprise au même *pas* avec la fin du terme de Biden, le *journaliste média menteur*, républicain continue de soutenir par rapport au monde que la version éculée américaine est la «*greatest nation on Earth*». Le déni est à ce point que la contradiction passe invisible telle chez l'autruche la tête plongée dans le sable.

L'image du gigantisme de Trump dont l'ambition d'enlever *l'autre 1/3 des anges, car in God we trust* qui réclame Dieu, démontre le barrage de l'effet Biden accusé d'être corrompu au même titre, et plus que Trump, autre Amérique-*pluribus*? Donc, plus de *great America*. Les auditions de *l'impeachment* aux commissions allouées au Congrès démontrent la réclamation du mal pour l'adversaire représenté, et de la vertu pour soi, sans se la légitimer. Nous le savons tous, à Hollywood l'image est géante, sur grand écran, et dans la pensée. Comment de ce fait la chute (Trump) imprévisible?

Je n'invente rien en Guy Debord par ses critiques de tentations comme les mémoires amicales. Debord dans mon inattentif n'exista pas malgré *in Métaspora* (Des Rosiers) lu en forme de filigrane depuis le début de mes recherches sur le sujet que j'estimais devoir être porté au grand écran pour sa compréhension vécue. Je l'ai souvent dit à l'auteur. Debord est ici conduit par Des Rosiers dans l'essence de son essai a priori, et c'est le XVII^e Apôtre qui pour présenter le XIV^e Apôtre, va s'inscrire dans la sorte d'amicale littéraire, sage confrérie en critique, lequel Des Rosiers se réclame là d'une conscience non superficielle des lieux, et dans le temps autant que dans les intérêts, même si familiales en gros. Un autre pacte de voyages, mais non *maximo*. Il est à la hauteur des at tentes de l'Apôtre, en même critique strict. Edgard Gousse nous invite ainsi en Debord comme dans M Devaux, *sur la route du cinéma*. Image dominante, sans détour. Le spectre Haollywood ne sait se

diluer l'essence par les voies sereines sans camper ces deux *cubanisms*. Tel du sud (Cayes) pour l'un, du sud-est (Jacmel) pour l'autre. Telle influence bourgeoise du sud, telle révolutionnaire du sud-est.

[Joseph Léonard m'explique pourquoi il a été cherché Edgard Gousse pour Daho dès la genèse, forte de la foi d'une formation apostolique. *Le curriculum negare mendax* a été connu sollicité, car l'Apôtre tout en gardant sa foi ne pouvait renier le logicien]

Toujours dans Debord par Coppola, le *journaliste média menteur* tel le falsificateur comme Tom Dunkin que l'on retrouve en Debray, Sollers, se hissant a posteriori pour le récupérer, cité par Coppola. Mais surtout Guégan à qui je dis ceci: *même Delors est mort, Mitterrand et Chirac comme Pétain, Napoléon. Revel aussi, et alors ?*

Conclure cette part par la comparaison n'est pas l'essence, en outre il est nécessaire de comprendre la complexité du cerveau *plastifié* du XVII^e Apôtre qui a été cherché Des Rosiers en critique littéraire franc, et qui sans lui ressembler au camp Debord plu tôt approprié à Gousse, va puiser pour ses besoins pour l'image de minatrice que l'on rencontre sans lien direct chez Edgard Gousse aussi [Hollywood]. Ce sont là des richesses dans l'élaboration d'un métrage au gigantisme.

Si je considère l'homme affecté sur un lit d'hôpital qui écrit malgré tout la scène sur la ligne d'avion détourné d'Atlanta, dit-il par les Américains (expliqué dans **Sang pour Sang**), il y a lieu de s'interroger sur ce que Dr Catherine Morin écrit dans son ouvrage **L'Homme et son cerveau** tant décrit de Mario Beauregard dans ses démonstrations de l'hippocampe que dévoile la partie de l'exposé sur l'utilisation par exemple de (2) langues surtout en écriture/oral tel que le fait Edgard Gousse dans **Limenna bout ke**. *Il utilise l'espagnol aussi comme médium de communication*. Je dois revenir toujours chez Odile Jacob qui soutient un rythme sur l'intelligence. Dans Howard Gardner et **Les formes d'intelligence**, afin de mieux discerner la plasticité neuronale du XVII^e Apôtre dans sa soutenance sur le XIV^e Apôtre en Fidel Castro. Le cerveau du soldat cubain a combattu la peur du voisin envahisseur qui le craint autant qu'une piqûre de guêpe mortelle (col. Nathan in les Hommes d'honneur), ce qui une fois de plus dévoile la négativité du cerveau saxon sur

tout dans une période de redéploiement chinois et de victoire avérée russe en Ukraine malgré le propagandiste et la fausse propagande démentie, *du journaliste média menteur* que je retrouve en Matthews, en Dunkin. Aussi sur un autre registre de trahison sur le quel je reviendrai plus tard avant de conclure la *neuvaine*, E. Stuart qui croit me défaire pour son ami *judge* déposé menteur aussi, en décrivant la fantaisie d'une série tandis que c'est de la fantaisie non fantaisiste au service de l'écriture que le concerné voulait faire passer pour dissiper le rêve de l'auteur débordé par son mensonge se croyant en procès PetroCaribe où il poussait son mémoire par le harcèlement afin de réclamer victoire d'une démarche alambiquée. En fait la plasticité négative atteint de plus en plus ce cerveau américain entraîné dans une course folle vers le bas, vers l'implosion, par le mensonge découvert de sa paranoïa. *Edgard Gousse plaide Castro par son œuvre*.

Je trace la note dévouée à ceux qui me font le privilège de conforter la relation *slrdc*. *La neuvaine* qui lit à travers la Métaspora ne fait pas dans la pratique anti américaine ni d'exposé philosophique de méthodes de réverbère idéologique au combat. Le *cv apostolique negant mendax* fait dans le concept du *méta* démêlé de Des Rosiers. Trump en Matthews, Biden en Dunkin en disent déjà long du mal réel dont Edgard Gousse en parle aussi. Allez voir Tom Dunkin, journaliste né à Los Angeles P.622, 623. Il est carrément *ce mercenaire journaliste infiltrateur* là pour mentir par extension, exonéré du *crime*. Il m'est très confortable d'apprécier le CV de la mission du XVII^e Apôtre même sans *l'épître dédicatoire* décrite du nom du XIV^e ni par obligation de plaider *ab absurdo* son *décanat* puisque de la décennie 14-24, l'arrivée de Donald J Trump pour 2016 s'est faite par le mensonge sur l'acte de naissance de B Obama qui hébergeait Jo Biden vice-président dans le déni de Kiev, pour s'accomplir avec la contestation de *'me too'* accusant Donald Trump de fraudes dès la victoire contre «*crooked Hillary*». Coupable avéré depuis, il les accuse de «*big lie, big hoax*» pour se voir évincé en Cour suprême. Puis du mensonge de Joe Biden qui défend son fils, non pas la vérité inversée d'«*in God we trust*», par le journaliste média menteur.

En liminaire, il y eut Colin Powell à l'ONU.

Merci d'y croire !

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Mirebalais, January 27, 2024

From Citizens for the Respect of the Haitian Constitution

Greetings to all compatriots and friends of Haiti, who live in Haiti, as well as those abroad. Today, Haiti is going through the worst crisis in its history. Not only has it lost its sovereignty, it is no longer independent. One would say the country is a trusteeship, it's no longer a free state. This is unacceptable, and there's no way for that to continue. It is no time for idle talk, as our country is disappearing. It's time for actions.

Let's take a look back to understand how we've got where we are. Some Haitians, in complicity with some foreign assassins, killed Haiti's president on July 7, 2021, and carried out a coup d'état, by putting Dr. Ariel Henry in charge of the country. What role did Dr. Henry play in the assassination plot is still not clear. He should answer to that before a court of Justice. Meanwhile, he's been in power for the

past 30 months, whereas the Constitution of the country, in article 149, states the following:

"In case the president of the Republic would resign, or Parliament would fire him, or if he dies or it is obvious that he's physically incapacitated, or is mentally incapable to finish his presidential mandate, the Council of Ministers, under the leadership of the prime minister will exercise executive power until another president is elected."

"The election of the new president should take place within sixty (60) days, even in one hundred and twenty (120) days at the most, from the time the vacancy occurs, according to the Constitution and the electoral law."

"In case the vacancy were to occur in the fourth year of the presidential mandate, the national assembly would be called into session as soon as possible, with-

in sixty (60) days, from the time the vacancy occurred, to elect a provisional president for the remaining time of the mandate."

Forgive us for not having the official Creole version of the amended Constitution of 1987. We were obliged to translate from the French. Therefore, the mandate of Prime Minister Ariel Henry ended on November 18, 2021. But what has he done to hold to power all this time? His first action was to dismiss the Electoral Council. That meant no election was in the picture. Then, on September 2021, he signed an accord for one year. One would have thought that during the year he gave himself illegally, he would have organized elections to transfer power to one that the people would have chosen. Think again. At the expiration of the September 2021 accord, he signed a second accord on December 21,

2022, in which he renewed his engagement to organize elections in 2023, to transfer power on February 7, 2024.

There we have it. At the heart of the crisis is a man who was entrusted power for one hundred and twenty (120) days, meaning for exactly four (4) months, but who refuses to organize elections, and is holding to power for thirty (30) months, with a government counting on gangs and insecurity to maintain himself in power. That can't be, we can't let that happen. This illegal government which uses insecurity to hold to power must go. Ariel Henry must go on February 7, 2024, as he signed to do. The leaders must learn to respect the law and their word.

Considering that article 149 of the Constitution can't be applied now, because there's no Parliament, we think the best solution

can be to go back to the first version of the 87 Constitution, and confide executive power to the Court of Cassation, as the Supreme Court is called, for the Justices to organize elections. That is why we're inviting you to discuss with us at a national, political conference, for us to decide together as independent, respectable citizens what to do with our country. Ariel Henry has no power to deprive the Haitian people of their voting rights. No foreign power, no international or regional institution can force us to accept what they wouldn't dare impose on their own country.

Haiti will not perish. Honor and Respect to our Constitution!

Adher Marcelin
Coordinator of Citizens to Respect the Constitution
Adhermarcelin@gmail.com
509-460-73821; 509-400-49220

Un SOS pour Haïti

Par Leslie Péan

La peur a changé de camp. La panique s'est emparée de Port-au-Prince. L'état se referme sur Ariel Henry qui ne se contente plus de réduire Haïti à l'état de jungle depuis tantôt trois ans, en dehors de toute légalité et de toute légitimité, sans pouvoir exécutif élu, sans parlement, sans pouvoir judiciaire. La crise s'est généralisée et le gouvernement de facto d'Ariel Henry est dans ses derniers retranchements. La tension monte et bientôt la pénurie risque de s'installer partout. Industriels et commerçants sont menacés de faillite.

Le pouvoir a créé des gangs pour intimider le peuple afin qu'il ait peur et ne revendique pas ses droits. Cela ne règle pas le problème. Au contraire, l'insécurité attise les feux de la révolte qui s'est répandue dans sept sur dix départements. Le gouvernement ne peut plus revoir sa copie et adopter des mesures d'urgence. Le moment est venu d'appeler à la responsabilité de chacune et de chacun. En attendant l'arrivée des troupes armées de la (Brigade de Sécurité des Aires Protégées (BSAP) alliée à l'ancien sénateur et chef rebelle Guy Philippe, les mouvements de mobilisation populaire conduits d'un côté par

Jean-Charles Moïse, ex-maire de Milot et de l'autre par le syndicaliste Rosemond Jean¹ ont pris les devants et manifestent à la capitale. La forme ultime que prennent les luttes est la manifestation de vant la résidence d'Ariel Henry le 4 février. Les policiers du Corps d'Intervention et de Maintien de l'Ordre (CIMO) ont lancé du gaz lacrymogène et sont vite repartis. La manifestation ne les regardait ni de près ni de loin. Entre ces grandes mouvances, les mouvements politiques classiques se décident timidement sur quel pied danser tout en préparant le plan de relance nécessaire pour faire face à la faillite d'une décennie du

PHTK.

La plus grande participation dans la bataille des rues est nécessaire pour rallier les dernières forces de la police et de l'armée et contraindre le gouvernement d'Ariel Henry à fermer boutique. On ne peut qu'inviter tout le monde à franchir ce pas pour démanteler les derniers espaces de ce gouvernement fantoche car nous sommes tous dans le même bateau. Daniel Foote, ex-envoyé spécial américain en Haïti, a déjà tiré le signal d'alarme en déclarant : « Ariel Henry doit démissionner ou être évincé du pouvoir »². Insistant que le tout renversement est la solution, le diplomate américain continue : « Dr. Henry, renoncez à votre rôle illégitime de Premier Ministre par intérim. Vous avez échoué le peuple haï-

tien, et tout nouvel épisode de souffrance vous sera imputable si vous résistez »³.

L'heure est à la colère. Et pour cause. Le gouvernement américain doit comprendre qu'il est de son intérêt de laisser les Haïtiens choisir eux-mêmes leurs dirigeants. Il faut cesser de s'immiscer dans les résultats électoraux et imposer un voyou de la trempe de Michel Martelly pour les diriger comme ce fut le cas avec les élections sous le président René Préval en 2010 en les menaçant de couper leur aide financière. Car même quand ils se courbent, le cœur n'y est pas. La violation de la dignité des personnes avec de l'argent est la pire des politiques⁴.

¹ Rosemond Jean anonse yon jounen manifestasyon pou prepare rantré Guy Philippe nan kapital la, *Tele Ginen*, 30 janvier 2024

² Daniel Foote, Interview avec Rhinews par Franckin B. Geffrard, Miami, 4 février, 2024.

³ Idem.

⁴ Michael J. Seidel, *What Money Can't Buy : The Moral Limits of Markets*, Harvard University Press, 2012. 5 février 2024



À MOINS DE 24 HEURES DE LA DATE DU 7 FÉVRIER Haïti est pratiquement sur pied de guerre Ariel Henry n'a pas fait ses valises...

Suite de la page 1

ser infecter par la fièvre des manifestations.

Depuis au moins une semaine, les rumeurs couraient à Port-au-Prince disant que le Premier ministre de facto se gardait de s'aventurer au dehors, se confinant dans les locaux officiels. Quand bien même, dans certaines villes de provinces, des manifestants se seraient fait bastonner, mais plus souvent gazer par des policiers zélés, lui, le grand patron, est resté emprisonné chez lui ou à ses bureaux.

En effet, plusieurs villes d'Haïti étaient en effervescence. C'était surtout le cas pour la ville des Cayes, dans le Sud, de Jérémie, dans le Sud-ouest, de Miragoâne et Anse-à-Veau, dans les Nippes, de Jacmel, dans le Sud-est. Dans l'Artibonite, Saint-Marc et Gonaïves répondaient au mot d'ordre de la rébellion, de même que Port-de-Paix, dans le

Nord-ouest. Ou Ouanaminthe, dans le Nord-est; et Hinche dans le Centre. Ain si que Cap-Haïtien, dans le Nord, fief de Moïse Jean-Charles, chef du Parti Pitit-Dessalines, qui fait courir la population quand il veut.

Des personnes tuées dans les manifestations

Depuis plusieurs jours, la mobilisation anti-Ariel Henry prend de l'ampleur, et des leaders politiques appellent à la prudence contre des assassinats mystérieux et des meurtres grotesques assimilés au pouvoir cherchant à décourager les manifestations. C'est ainsi que, presque exclusivement à Port-au-Prince, des personnes, exclusivement de jeunes hommes, ont été exécutés, d'autres tués par balles. Dans plusieurs quartiers, à la capitale, les cadavres décapités sont jetés dans les rues.

On a constaté un regain des assassinats et des kidnappings,

des phénomènes dont l'intensité a coïncidé avec la mobilisation lancée contre le Dr Henry. Plus d'une fois, à Delmas, des cadavres non identifiés ont été trouvés abandonnés. Le même phénomène a été constaté, il y a trois jours, au centre-ville.

Quoique, dans un geste visant à gonfler ses muscles, à l'encontre des agents de la Brigade de sécurité des Aires protégées (BSAP), ouvertement en rébellion contre son gouvernement, Ariel Henry ait pris la décision de révoquer le directeur général de cette institution, les membres de cette organisation ont lancé leur propre manifestation.

En effet, réagissant à un avis gouvernemental interdisant le port d'armes et d'uniforme par les membres de BSAP, sur toute l'étendue du territoire national, ce mot d'ordre a été totalement ignoré. À Hinche, le week-end dernier, accompagnés de la populations, des dizaines de

jeunes gens avec des hommes dotés d'armes de gros calibres, en sus de décréter leur indépendance par rapport à Ariel.

Au fait, les hommes de BSAP, cantonnés principalement dans le Nord-est, se comportent comme un gouvernement dans un gouvernement, ignorant les restrictions qui leur sont imposées par rapport à l'armement et à l'uniforme, dont ils ont ignoré les restrictions. Mais aucune action punitive n'a été ordonnée, à l'encontre de BSAP.

Puisque ces armées avaient créé la guerre contre Ariel Henry, dans le même esprit que Guy Philippe, qui se dit prêt à commencer la guerre, se dit « prêt » à lancer la révolution pour chasser le Premier ministre de facto du pouvoir, à partir du 7 février, on se demande à quoi s'attendre demain ?

À cette période de grande agitation à laquelle s'associent les hommes de BSAP, Ariel Henry

n'a pas fait preuve de sagesse, ayant pris des mesures draconiennes contre eux, à un moment où la tendance est vraiment à la rébellion. En tout cas, il existe un réel danger pour le « chef suprême », qui peut ne pas avoir les moyens de sa politique. Surtout face à des hommes armés qui s'estiment « abusés ». Et dont on ignore les effectifs, ainsi que la qualité des armes qu'ils détiennent. Alors que le nombre de membres des Forces armées remobilisées est inférieur à 2 000 et celui de la Police nationale ne dépasse pas 5 000, des sources non officielles situent la taille des deux forces de sécurité à environ 25 000.

Tout signifie que, militairement parlant, les coalitions présentes sur le terrain ne favorisent guère Ariel Henry, qui avait misé gros sur le déploiement, en Haïti, d'une force de sécurité internationale, sous le leadership de la Police kenyane.

Ki sa poun fè : revolisyon — QUE FAIRE : RÉVOLUTION

Suite de la page 1

sispan voye kòb an ayiti suspendre les transferts pour que les bénéficiaires rentrent dans la bataille pour le changement.

Gin lenjistis, gwo ap vale piti !

Rien n'est à négliger pour trouver un souffle au chaos qui perdure. La démission du gouvernement d'Ariel Henry avec effet immédiat est obligatoire. La crise est sans précédent dans notre histoire depuis la chute du

duvaliérisme en 1986.

Peyi a se peyi nou li ye !

Aidons nos enfants, nos parents, frères et sœurs à trouver une réponse aux structures profondes du système qui vacillent. L'ancien ministre Claude Joseph reçoit du gaz en pleine figure. D'autres manifestants sont blessés. Mais ils continuent et disent à l'ambassade américaine et au Core Group de retirer leurs valets.

Se nou ki pou mete lòd nan sa !

Il importe de ne pas aggraver le mal en lui permettant de se prolonger. Allons plus loin que ceux qui luttent en Haïti en nous mettant sur leurs épaules, et présenter leur plaidoyer devant le monde entier. La victoire dépend de la participation de chaque personne consciente des enjeux.

Se fè koupe fè sa ye, se pa tripotay li ye !

Le pragmatisme est nécessaire pour arriver à la destruction des gangs, ces forces de malheur

qui conduisent à l'éclatement de la société. Travaillons ensemble pour mettre fin à l'occupation des macoutes, des miliciens, des attachés, et des gangs.

Lavni peyi nou se nan men nou pou l ye !

Tous ensemble pour empêcher au système de se reproduire. Nos parents nous ont livré leurs regards et confié leurs motivations. Haïti a besoin d'un développement dans la dignité et la souveraineté.

Ki sa poun fè : revolisyon !

Il faut le dire en public, haut et fort ! La mobilisation de la diaspora est nécessaire pour obtenir le « changement » auquel nous aspirons toutes et tous. Continuons avec le bazooka de la pensée progressiste. Ce n'est pas le moment de temporiser. Les munitions de la pensée progressiste sont nécessaires avant de passer à l'artillerie lourde du nouveau monde multipolaire en gestation.

Si n pa rele, na toufe !



Kreyòl

GRENN PWONMENNEN!

Fwa sa a Aryèl Anri ap jwenn ak zo grann ni !

Jodi a se youn gwo dat, se 7 fevriye! Se jou sa a nou te sanse gen transfè pouvwa, jan Ariel Henry (Aryèl Anri), sèl chèf nan peyi Ayiti, te deklare li te pral fè. Epi se pa nan bouch ase li te di sa, men l te siyen youn dokiman ekri, ke mounn rele « *Accord du 21 décembre 2022* ». Sa te reyalye apre gwo reyinyon ki te fèt nan lotèl Karibe youn jou mèkredi tankou jodi a.

Nou remèsye jounal *Haïti Libre*, ki te ekri youn atik byen detaye, ki te pibliye nan dat 22 desanm 2022 pou eksplike tou sa k te pase anvan yo t arive siyen sa k te gen non ofisyèl « *Konsansis Nasyonal pou youn Tranzisyon nou tout ladan l, dekwa pou bonjan eleksyon ka reyalye* ». Selon sa k te pibliye, reprezantan anpil pati politik ak òganizasyon so sye te sivil, ansanm ak mounn nan sektè prive a te patisipe nan gwo wounble ki te fèt nan lotèl Karibe a, ki nan katye *Juvenat*, nan Petyonvil.

Selon sa k te siyen, te pral genyen youn tranzisyon ak Aryèl Anri opouvwa diran 14 mwa, ki vedi dènye jou mwa desanm 2022 a, tout lane 2023 a, plis mwa janvyè 2024, ki t ap ba l ase tan pou l fè eleksyon yo. Alò, rive nan dat 7 fevriye 2024, jodi a menm, li te pral transfere pouvwa

a bay prezidan ak ekip pèp la te pral chwazi nan eleksyon.

Epi Aryèl Anri te vin ak « Haut Conseil de la Transition » an

Pou l te ka pete moun yo byen, se nan dat sa a, Premye defakto a te vini ak *Akò 21 desanm 2022 a*. Li te met sou pye komite 3 mounn ki te gen gwo non « *Haut*



Gi Filip

Conseil de la Transition » an (HCT), avèk Mirlande Manigat (Milann Maniga) kòm prezidan. Li te reprezante pati politik yo. De (2) lòt manm yo, se te Calixte Fleuridor (Kaliks Fleridò), prezidan Federasyon Pwotestan an, pou reprezante sosyete sivil la, avèk Laurent Saint Cyr (Loran Sensi), youn òm dafè pou reprezante sektè prive a, kivedi mounn ki nan biznis.

Prèske tout mounn te bat bravo pou jan sa te òganize. Jan yo di pawòl la, se tout mounn ki te jwenn. Men nou menm, nan *Ayiti-Obsèvatè*, nou pa t pran nan bouch dous okenn Premye Minis. Nou konnen msye pa mounn ki kenbe pawòl li, ki gen respè pou sa l siyen. Se poutèt sa, depi nan kòmansman, nou te di HCT a pa okenn « *Haut Conseil de la Transition* ». Se youn « *Haut Conseil de la Trahison* ». Antouka, menm Milann Maniga t oblije pale jansadwa pou l di ke Premye Minis la pa t kenbe pwomès li. Li pa t janm fè sa pou l te fè, dekwa pou eleksyon te rive fèt nan lane 2023, pou te ka gen transfè pouvwa jodi 7 fevriye a. Se poutèt sa li te di rive 7 fevriye,

li pa nan okenn HCT. Kivedi, depi jodi a, Milann Maniga lage sa. Nou pa konnen pou 2 lòt asosye l yo.

Jwèt pou mesyedam Kominote Entènasyonal la

Alò n ap mande sa k ap pase jodi a? Èske gen mounn ki ka di m kote Aryèl Anri pase. Selon pwòp pawòl nan bouch li ak siyati li nan *Akò 21 desanm 2022 a*, li pa t pou nan figi nou ankò apre jounen jodi a. Men, jan li te di l la, li pa t fè sekilfo dekwa pou l pa la toujou.

Alò n ap poze kèk kesyon, se sèl mesyedam nan Kominote Entènasyonal la ki ka reponn, si tou peyi Etazini, ki toujou de van bann nan. Kisa yo gen nan tèt yo pou yo fè ak pòtre yo a ke yo te mande sendika CORE Gwoup la, sètadi anbasadè gwo peyi yo nan Pòtoprens, enstale nan biwo Premye Minis la, nan dat 20 jiyè 2021 an, apre ansinay prezidan Jovenel Moïse (Jov nèl Moyiz) la? Se kòm si depi yo fin met msye chita nan biwo Pre mye Minis la, kote se li ki anchaj tout gouvènman an, avèk tit prezidan tou, san konte li pa gen kras senatè ak depite pou rale zòrèy li lè l fè sa pou l pa fè, yo bliye ke se yo menm ki te mete l la a.

Sanble Kominote Entènasyonal la dakò ke Nèg yo a ap travay kòmiflo lè l rantrè nan konfyolo ak gang pou l kenbe pouvwa, pe tèt avi. Pinga yo di m yo pa konprann sa l ap fè a. Si mwen menm, jouk nan Bwouklin, nan Nouyòk, mwen wè nan jwèt Aryèl la, se pa yo menm ki sou le tèren, jan yo di pawòl la, ki ka di

m yo pa wè sa k ap pase a.

E si Aryèl soti pou l ta fè youn kout Premye Minis avi!

Konprann byen ke depi l monte



Aryèl Anri

opouvwa, nan dat 20 jiyè 2021, Aryèl Anri te di se apre bonjan eleksyon l ap kapab fè transfè pouvwa. Premye fwa pou l te fè sa se te nan mwa novanm 2021. Lè dat la te rive san okenn transfè pouvwa, msye te lonje dwèt sou gang ki lakòz eleksyon pa ka fèt. Lè sa a se sèlman Matisan ki te sou kontwòl gang depi dat premye jen 2021, menm anvan an sasinay Moyiz la. Antretan, jou ak semèn, e menm plis pase 2 lane gentan pase. Epi gang ap blayi kò yo toupoutou. Nan sitiya-syon sa a, p ap janm ka gen eleksyon, epi okenn transfè pouvwa p ap posib.

Se poutèt sa, ps t gen okenn seremoni pou mete youn nouvo prezidan opouvwa Opalè jodi a. Alò, m ap mande èske se pa kopye Doktè Aryèl Anri ap ko pye sou youn lòt doktè parèy li, Doktè François Duvalier (Fran swa Divalye), ki te gen non Papa Dòk, ki te kenbe pouvwa a avi, avèk sipò Tonton Makout li yo, ki te opere tankou gang ofisyèl. Apre l te pase 14 lane opou vwa, anvan l te trepase sou ka bann ni, li nonmen ti bway 19 an l nan, Jean-Claude (Jan Klod), ke mounn yo te rele « *Bebe Dòk* », prezidan avi. Li pase 15 an kòm sèl chèf, anvan Pèp Ayisyen te arive dechouke l, nan dat 7 fevriye 1986. Ant papa ak pitit, yo te manke youn sèl lane pou yo fè 30 an opouvwa.

Enben se menm bagay la ki te nan tèt Aryèl Anri. Se poutèt sa li pa nan kras eleksyon ak pèsonn, epi avèk gang toupoutou, li mon tre byen klè ke l pa sou rout eleksyon. Epi, san eleksyon, jan li menm li di sa. li pa ka fè transfè pouvwa. Sa se reset pou l kenbe pouvwa avi.

Kijan sa pral fini pou Aryèl Anri? Èske se pral youn lòt 2004?

Jodi, dimanch swa, pandan m ap ekri istwa sa a, sa m tande k ap pase ann Ayiti, mwen pa konnen si defakto a t ap gentan rive sou 7 fevriye, jodi a menm. Pandan n ap li istwa sa, kounnye a, se swa msye gentan nan peyi san chapo,

osnon bòs li yo nan Kominote Entènasyonal la, te gentan voye avyon vin chache l.

Mwen pa ka bliye jan sa te fèt, nan lene 2004, lè menm Guy Philippe (Gi Filip) sa a t ap mache sou Pòtoprens ak twoup ki te soti nan Plato Santral, pase nan Nò, menm rive Gonayiv, epi ki t ap kannale desann Pòtoprens. Men anvan li te met pye Pòtoprens, alevwa antre pou l te rantrè Opalè, nan dat 29 fevriye 2004, Ameriken te voye avyon vin pran Prezidan Jean Bertrand Aristid (Jan Bètran Aristid) ak madanm ni Mildred Trouillot (Mildrèd Twouyo) pou menne yo ann egzil nan peyi Afrik Santral.

Mwen konnen gen tout klas vye pawòl ki pale sou bagay sa a. O wi, se kidnape yo te kidnape prezidan an. Antouka, si te gen kidnaping, Aristid te byen koope re nan kidnaping nan. Depi plis pase 2 semèn oparavan, li te gentan deplase paran madanm ni, ki te avèk yo nan Pòtoprens, voye yo an Florid, kote yo gen kay yo. Se devan gran paran te pran pou al prepare arive 2 tifi Aristid ak Mildred yo. Paske youn semèn anvan kidnaping papa yo ak manman yo, 2 ti medam yo te abò avyon pou Miyami pou al jwenn granmè ak grampè.

Epi jou kidnaping nan menm, Luis Moreno, youn diplomat ameriken, nan anbasad Etazini nan Pòtoprens lan, te vin chache prezidan an ak madanm ni lakay yo. Se plizyè malèt ki te deja pare ap tann. Epi Moreno te kondui yo nan ayewopò entènasyonal Pòtoprens lan kote yo te monte avyon gouvènman ameriken an te voye vin chache yo pou mennen yo nan peyi Afrik Santral. Rès la se listwa.

Enben jan mwen wè bagay yo ap dewoule ann Ayiti nan di manch, 4 fevriye a, kote twoup ap soti bò isiti bò lòt bò anwout pou rantrè Pòtoprens, si yo pa vin chache Aryèl Anri, menmjan yo te fè sa pou Aristid, sa ka pase mal pou Premye defakto a. Se la m ap kanpe.

TiRenm/

Grenn Pwonmennen

nan raljo31@yahoo.com



460 Peninsula Blvd.

Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm

Friday 10:00 am - 10:00 pm

Saturday 10:00 am - 10:00 pm

Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Parliament as counterweight, and all democratic institutions, even the country's *Cour de Cassation*, as the country's Supreme Court is called, being non-existent or subservient to him. Take, for instance, the Supreme Court, in February 2023, he named eight (8) of the twelve-member highest court in the land.

Meanwhile, Washington, which seems to have the last word on what happens politically in Haiti, pays scant attention to unfolding events in that land, only 800 miles from the shores of Florida. Events on the other side of the world, in Ukraine since the Russian attack there on February 24, 2022, and the Hamas militants attack on the Israeli state on October 7, 2023, resulting in a destructive response against the civilian Palestinian population, retain the attention of U.S. President Joseph "Joe" Biden and his ruling team. Yet, massacres caused by the international conflicts are similar to those caused by local gangs in Haiti, much closer to U.S. shores. Why the double standard shown by the U.S.?

For being oblivious about and insensitive of what's happening in Haiti, President Biden could pay a big price in this year of presidential elections here. Former American Special Envoy Daniel Foote who, in protest of U.S. policies, had resigned his post, on September 23, 2021, has broken his silence on the deterioration of the situation in Haiti, something he had predicted would result, were Ariel Henry to remain in power.

Ambassador Foote tells it like it is

In a lengthy interview with Francklyn B. Geffrard, published in French by *RHI NEWS*, last Sunday, February 4, Ambassador Foote is on point. In his criticism of President Biden's support for his minion in Port-au-Prince, he asserts that "It's unjustified, for looking at the balance sheet, it's all negative concerning Ariel Henry."

He goes on: "Henry is total ly illegitimate, detested by the majority of the population for

his repeated lies. . . . He has done nothing to ameliorate the security situation of the country. Yet, he continues to fool people with his so-called search for a non-existing consensus. And now the whole country has been taken hostage by gangs. He is incompetent and must resign or be thrown out of office, to allow Haiti to show some progress."

Turning to President Biden, Ambassador Foote says, "He has alienated the Haitian diaspora, ignoring them completely, as if his administrative American personnel would know what to do better than Haitians to ameliorate the Haitian situation."

Ambassador Foote answers himself, by stating, "That's not the case," adding that the president has failed to listen. "I, personally, and several others, have informed him of what would happen, if he continued with his support of Henry. Yet, he persists in his arrogant and condescending approach, based on the incorrect belief that 'those Black folks can't govern themselves.'"

Now, Ambassador Foote's verdict concerning the upcoming elections: "Due to his actions, President Biden deserves to lose the votes of Haitian-Americans, just as he will lose the Muslim vote, for blindly supporting the continued slaughter by Israel in Gaza." But he shows the dilemma: "The other problem is the alter native -Trump- who would be far worse for the United States and the world."

In the final analysis, that astute diplomat advises President Biden, even at this late hour, to be bold and do the following: "Go beyond the recommendations of the State Department and take a strong decision to resolve the crisis in Haiti." That, he asserts, "would entail immediate suspension of support for Ariel Henry and allow Haitians to reach a political consensus leading to a simple and efficacious solution."

In other words, it is not too late for President Biden to redeem himself for having, for too long, ignored the human and political mess festering into a multiplicity of crises right his backyard, so to speak.

In the name of the martyred Haitian people, in all sincerity, I say Thank you, Ambassador Daniel Foote!

HERE AND THERE

*President Biden has been called to task by Democrat Legislators

Indeed, what Ambassador Foote says is true about "several others," besides himself, who have informed President Biden, regarding the situation in Haiti and have urged him to disconnect from Henry.

Two months earlier, on December 8, a group of House Democrats called on the Biden administration to withdraw support for the planned multinational military intervention in Haiti and for the country's leader. In a letter by the co-chairs of the Haiti Caucus in Congress, Representatives Ayanna Pressley of Massachusetts and Yvette Clarke of New York, to Secretary of State Antony Blinken, they wrote that the administration should instead focus on cutting off the country's gangs from access to illicit arms and ammunition. Joining the co-chairs were four other Democrats: Rashida Tlaib (Mich.), Barbara Lee (Calif.) Jan Schakowsky (Ill.) and Jim McGovern (Mass.).

In an article in *The Hill*, that Washington publication commented on the position of the legislators, stating, "The Haitian diaspora and its allies have periodically asked the Biden administration to turn its back on Henry, who serves both as acting prime minister and acting president." Moreover, it's noted that "Haitian authorities have implicated Henry in the assassination of his predecessor, Jovenel Moïse, though investigations in Haiti are at a standstill."

In other words, the man fully supported by the international community in Haiti is far from being one of a stellar character. However, *The Hill* continues: "But the Biden administration and other Western governments are standing behind Henry, providing millions in security assistance, though Assistant Secretary of State for Western Hemisphere Affairs Brian Nichols said in January the

U.S. goal is to avoid 'reaching into Haitian politics and picking winners and losers.'"

U.S. Senators joined the chorus calling for President Biden's urgent action

On December 19, 2023, two leading Democrat Senators, Edward J. Markey (Mass.) and Rev. Raphael Warnock (Georgia) wrote to President Biden calling on the administration to address the rising state of insecurity and ongoing humanitarian crisis in Haiti. They expressed their "grave concern about the lack of progress made in Haiti toward establishing a legitimate, democratically elected government that is supported by the Haitian Constitution." Joining them were four other well-known colleagues: Senators Bernie Sanders (Ind. Vermont), Chris Van Hollen (Dem. Md.), Elizabeth Warren (Dem. Mass.) and John Hickenlooper (Dem. Colo.)

In their letter, there's nothing positive about Ariel Henry. Read on: "Following the assassination of Haitian President Jovenel Moïse in 2021, Ariel Henry, who President Moïse unconstitutionally appointed as prime minister, has assumed the role of de facto head of state without being democratically elected as president by the Haitian people. Mr. Henry has been

affiliated with Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK) [Bald-Headed Party], a political party which has used gangs to repress its own people and helped spark the country's humanitarian crisis. Without a democratically elected government, any international security mission approved by the United Nations to address Haiti's current crisis will only reinforce Mr. Henry's illegitimate rule."

There's more damning information in the Senators' letter, but this should suffice to show that they are fully aware of what's happening in Haiti. However, of the four questions asked of the administration in their conclusion, we'll point to this: "What is the U.S. government's assessment of its efforts to rely on Ariel Henry to stabilize Haiti and organize elections? When does the U.S. expect elections to take place?"

There it is. As far as Haiti's diaspora is concerned, President Biden can redeem himself by taking "strong action," now to distance himself and his administration from Ariel Henry, who currently faces a full rebellion by various sectors of the population which, using, a Haitian saying, are yelling: **NOU BOUKE!** (We're tired!)

RAJ

raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Donald Trump ne saurait jouir d'impunité pour le disculper du mal qu'il a fait

La nouvelle, très tôt, hier matin, 6 février, concernait Donald Trump, l'ex-président américain, éclipsant pour nous, Haïtiens et Haïtiano-Américains, ce qui retenait notre attention, à la veille du 7 février : Qu'est-ce qui va se passer en Haïti ?

« À tout seigneur tout honneur », on s'attardera sur Trump, avant de revenir sur Haïti, le « shithole country », selon lui, qui est aussi dans la merde, comme lui.

Bien qu'il soit en tête des sondages comme le candidat républicain qui serait le choix de ses cultistes, en tant que porte-étendard de son parti, aux élections présidentielles du mois de novembre, face au choix des démocrates, la nouvelle d'hier sur presque toutes les chaînes de télévision, ainsi que sur les réseaux sociaux, est on ne peut plus décevante pour ce candidat qui fait face à quatre cas criminels majeurs.

La Cour d'Appel du district fédéral (Washington), à laquelle il avait eu recours pour obtenir protection contre une décision judiciaire, savoir qu'il ne saurait jouir d'« immunité présidentielle », en tant qu'ancien président pour les actions condamnables retenues contre lui.

En effet, les trois juges de la Cour d'appel ont tranché, à l'unanimité, contre lui. Dans leur décision, ils affirment : « Ce serait bien paradoxal, si le président, investi constitutionnellement de surveiller à l'exécution, sans faille, des lois, serait le seul officier [de l'État] capable de défier ces mêmes lois, en toute impunité! »

Le dossier en question : Le soi-disant vol des élections de novembre 2020

De quoi s'agit-il ? Il est question, spécifiquement, de ce qui s'est passé après les élections présidentielles du 3 novembre 2020, quand le candidat démocrate Joseph « Joe » Biden avait remporté la victoire lors du vote public, avec un avantage de sept millions (7 000 000) d'électeurs. Et le 6 janvier 2021, les deux Chambres du Congrès réunies, sous la présidence du vice-président Mike Pence, selon les vœux de la Constitution, se préparaient à confirmer

la victoire de l'élu du peuple, au cours de la présentation du Collège électoral, composé de membres choisis par les différents états à cette fin. Eux aussi étaient prêts à confirmer la victoire de Biden.

Pourtant, depuis le vote de novembre 2020, Donald Trump dénonçait, autant qu'il pouvait « le vol des élections ». Il avait aussi, sans succès, tenté des procès pour annuler le vote. Dire aussi que même des juges qu'il avait, lui-même nommés, le renvoyaient hors cause.



Claude Joseph

Alors, en tout dernier lieu, le 6 janvier 2021, Donald Trump avait pris l'ultime décision de passer à l'action. Il avait réuni ses ouailles, certains armés, dans un parc, à Washington, à mi-chemin entre la Maison-Blanche et le complexe du Congrès, dit Capitole. Après les avoir chauffés à blanc, il les avait dépêchés au Capitole, siège de la Législature américaine, afin de perturber la réunion du jour, dont son vice-président assumait la présidence, selon les normes constitutionnelles.

D'ailleurs, considérant le vice-président comme traître, qui n'avait pas obtempéré à ses ordres de passer outre à la Constitution et annuler le vote en faveur de Biden, Trump, toujours président, visait la pendaison de son vice-président. Le slogan était sur les lèvres de ses zélés défenseurs et les pancartes ne transigeaient pas : « Hang Mike Pence ». (La pendaison de Mike Pence). Il n'était pas un jeu d'enfants, non plus, car la potence, érigée à cette fin, était bien visible dans l'air du Capitole. Toute fois, la diligence d'un membre du Service Secret assurant la sécurité du vice-président, l'avait sauvé de

justesse, ce jour-là.

Par tes paroles tu seras condamné

Je l'ai écrit en maintes fois, et je le répète maintenant : Je ne suis pas le seul à avoir entendu Donald Trump, président des États-Unis, dans son discours du 6 janvier 2021, enregistré sur une vidéo, dans laquelle il ne plaisante pas. Et j'ai toujours cité les paroles de l'Évangile, savoir que « par tes paroles, tu seras condamné », en guise d'illustration de ce qui devrait lui arriver. Voici, textuellement, en anglais, ses ordes, après avoir chauffé à blanc ses terroristes, avant de se déplacer vers le Capitole : « We fight like hell. And if you don't fight like hell, you're not going to have a country anymore ». (« Il faut vous battre, sans merci. Et si vous ne vous battez pas, sans merci, vous n'aurez plus de pays ».) Les faits de grande violence existent, y compris des mortalités et les agressions contre policiers, ce jour-là, soulignant que les paroles du chef ont eu l'effet escompté.

À mon humble avis, la Cour d'appel de Washington a dû passer en revue ces paroles du 6 janvier 2021, pour démontrer, sans ambages, que Trump n'agissait pas comme « président de la République », mais bien comme « terroriste en chef ».

Steven Cheung, un porte-parole de M. Trump, émit un communiqué, mardi, disant que son patron ira en appel, sans doute à la Cour suprême. I dit : « Avec tout le respect dû, le président Trump se déclare en porte-à-faux avec la décision de la Cour d'appel de Washington, et interjettera appel afin de sauvegarder la présidence et la Constitution ».

Alors, le président serait au-dessus des lois ? La Cour suprême aura du pain sur la planche. Car, Trump se met en tête que, les trois juges, qu'il avait nommés, pourraient bien lui épargner un mauvais sort. Ils sont Amy Coney Barrett, Brett Kavanaugh et Neil Gorsuch, en plus de Clarence Thomas, le Noir, qui se veut plus conservateur que tous. En tout cas, on doute fort que les cinq autres juges de la Cour suprême s'alignent sur

la position de Donald Trump.

Mais, il ne faut pas traîner les pattes en ce qui a trait aux procès de Trump. Il faut hâter les choses, du côté de la justice, pour que certains des procès aient lieu avant la tenue des élections. Car il est incompréhensible qu'avec toutes les accusations, et preuves accablantes à son encontre, Trump demeure le favori des électeurs, surtout républicains. S'il devait, encore une fois, occuper la Maison-Blanche, ce serait de dire adieu à la démocratie, pour paraphraser le président Biden.



Moïse Jean-Charles

Ici et là en Haïti : Est-ce déjà la guerre civile ?

Hier soir, mardi 6 février, on entendait Guy Philippe, celui qui représente le déclic du mouvement contestataire qu'il dit être une révolution, s'entretenir avec la population, premièrement à Place Boyer, puis à Place St. Pierre, à Pétion-Ville, faubourg de Port-au-Prince.

Or, depuis quelque temps, dans ses pérégrinations, d'abord dans le Grand Sud, puis dans le Grand Nord, il annonçait, qu'en dernier lieu, il comptait arriver à Pétion-Ville, avant de se présenter au Champ de Mars, la zone du Palais national. Est-ce dire qu'Ariel Henry ne serait plus dans les parages ?

Dans ses dires, Guy Philippe mentionne avoir conversé avec Moïse Jean-Charles, le leader nordiste, chef du parti politique « Piti Dessalines » (Les enfants de Dessalines) qui, lui aussi, a lancé un ultimatum à Ariel Henry, lui demandant de démissionner pour éviter un bain de sang.

Toujours, selon Guy Philippe, il aurait aussi conversé avec Claude Joseph qui, récemment, encensait le Premier ministre de

facto, comme étant disponible pour un vrai dialogue. Or, selon ce même Claude Joseph, le lundi 4 février, il était la cible de policiers à la solde d'Ariel Henry, utilisant du gaz lacrymogène pour disperser la foule qui s'attroupait dans les environs de Musseau, non loin de la résidence/bureau du Premier de facto, criant à tue-tête, qu'Ariel doit déguerpir.

C'est à ne rien comprendre, quand, selon un autre rapport, Moïse Jean-Charles aurait été, lui aussi, victime d'une attaque au gaz lacrymogène, et que son chauffeur-moto aurait été atteint de balles, mais n'est pas mort.

Si toutes les nouvelles s'accordent, il ressort que différents leaders du mouvement contestataire s'approchent de la capitale, comme si l'on s'attend vraiment à un départ imminent d'Ariel Henry. Comment exécuter un tel plan ? Serait-on à la veille d'un événement déjà-vu, comme en 2004, quand, à la dernière minute, le gouvernement américain avait, in extremis, extirpé Jean-Bertrand Aristide et son épouse Mildred Trouillot d'Haïti, à bord d'un appareil de la force aérienne américaine à destination de la République Centre-Afrique ? Alors, tout était bien planifié, les beaux-parents du prêtre défroqué ayant laissé le pays deux semaines plus tôt, et les deux fillettes du couple ayant rejoint leurs grands-parents, en Floride, une semaine avant le fameux « kidnapping ».

En tout cas, il y a anguille sous roche, en Haïti, et l'on ne devra pas attendre des semaines ou des mois pour se faire une idée de la nouvelle donne.

***Voir HAPPENINGS**, la colonne en anglais, qui débute en première page, pour se faire une idée des pressions exercées contre le président Joseph Biden par d'éminentes personnalités démocrates, exigeant une politique de « laisser tomber » le poids mort Ariel Henry le plus vite possible. Laisser pourrir la situation en Haïti pourrait avoir un impact négatif pour le chef d'État américain, lors des élections présidentielles américaines, au mois de novembre.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

SAVE THE DATE

**Annual Dusable Day Gala &
Fundraiser**

Palmer House Chicago

Saturday 3/2/24



www.dusableheritage.com for more info.

Follow us on Instagram and Facebook!

@dusableheritageassociation



ÉDITORIAL



Le Kenya, poids mort potentiel pour les grands ténors de la démocratie

Plus on s'attarde sur l'analyse de l'histoire politique et diplomatique de la République du Kenya, davantage elle pousse à prononcer l'anathème contre les pays qui cherchent à l'imposer comme modèle pour ramener l'état de droit en Haïti. Dans la mesure où les États-Unis s'offrent en recruteurs du pays appelé à diriger la « force militaire multinationale », changée en « force policière internationale », pour être déployée en Haïti, ils porteront une immense responsabilité par rapport à la catastrophe qui s'annonce. En dépit des avertissements ayant surgi de nombreux secteurs, au Kenya et dans d'autres pays étrangers, l'administration Biden-Kamala, les initiateurs de cette initiative, font la sourde oreille. Mais la dernière en date des condamnations dirigées sur ce pays provient de l'Église catholique kenyane, par l'organe du président de la Conférence épiscopale de ce pays.

En effet, le leader catholique du Kenya a lancé une mise en garde à l'égard de ses concitoyens faisant état du danger qui menace la démocratie kenyane. Mgr Martin Kivuva, archevêque de Mombasa et président de la Conférence catholique épiscopale du Kenya n'a pas mâché ses mots dans son intervention.

Selon lui « Toit le monde doit respecter l'état de droit ». Connaissant la propension des dirigeants kenyans à violer les lois, il a fait ce rappel : « Nous avons conseillé aux Kenyans de respecter la loi. Même avant les élections de 2022, nous avons appelé les Kenyans à rester pacifiques et, s'ils n'étaient pas satisfaits du résultat des élections, de demander réparation devant les tribunaux, et c'est ce qui s'est passé ». Le prélat, qui a exhorté le président kenyan, William Ruto, à respecter l'État de droit, dans son conflit avec la Justice kenyane, relatif au déploiement de mille policiers en Haïti, à la tête d'une force internationale composée de volontaires de plusieurs pays, d'Afrique, d'Europe et de l'hémisphère occidental. Dans ce contexte, s'adressant à la presse, en marge du « forum de dialogue et de médiation pour la paix et la cohésion », à Mombasa, autour duquel se regroupaient des représentants de l'Église de Mombasa, des leaders musulmans et des responsables de la sécurité, le 1er février, Mgr Kivuva a rappelé le conflit qui a éclaté entre le président Ruto et la Cour suprême. En ce sens, il a souligné : « Nous avons tous vu la tension qui a suivi », après les

élections de 2022. Aussi a-t-il poursuivi avec ces mots « Cette tendance, qui veut que notre dirigeant soit conseillé par les tribunaux et qu'il les défie peut nous conduire à des problèmes. Et c'est vrai partout, des hauts fonctionnaires aux citoyens ordinaires ».

Mgr Kivuva a insisté, disant que, suite au verdict de la plus « Haute Cour de Justice » du Kenya bloquant l'envoi de policiers de ce pays en Haïti, le président Ruto a lancé une série d'attaques contre le système judiciaire, accusant des magistrats, qu'il n'a pas identifiés, de corruption, en sus de critiquer ceux qui ont dénoncé son déploiement, en Haïti, de policiers kenyans, par-devant le Tribunal, en vue d'arrêter son projet haïtien.

Pour l'instant, suite à l'action judiciaire lancée par-devant la plus Haute Instance judiciaire du Kenya, le verdict rendu le 26 janvier 2024 a déclaré « illégale » et « anticonstitutionnelle », une telle décision, stipulant le président Ruto sans aucun pouvoir pour déployer la Police kenyane hors des frontières nationales du Kenya. Dans son même verdict du 26 janvier, la Cour a également souligné qu'il devait y avoir un accord mutuel entre les deux pays avant ce déploiement.

Le même jour, William Ruto, par le biais d'un porte-parole de la présidence, avait annoncé qu'il allait interjeter appel de la décision d'interdire le déploiement de cette force internationale, sous le leadership du Kenya.

Toutefois, le déploiement des policiers kenyans pour venir en aide à la Police haïtienne se trouvant sous l'empire de gangs armés, n'est pas au bout de ses tourments, quand bien même le président Ruto auraient annoncé que les forces de sécurité du Kenya seraient envoyés en Haïti prochaine. Pourtant, la Haute Cour de Justice a décidé que son verdict relatif à ce verdict sera rendu, « l'année prochaine ».

En clair, le Kenya, sous l'administration de William Ruto, le même qui s'est engagé à conclure un accord avec l'ONU, à l'initiative des États-Unis, pour déployer des policiers de son pays, pour venir en aide à leurs collègues haïtiens, dominés par les criminels, en dehors des normes légales et constitutionnelles. n'est pas un ami de la démocratie. Tel est le message urgent que Mgr Martin Kivuva a voulu lancer au peuple kenyan.

En effet, le président de la Conférence épiscopale du Kenya croit devoir justifier sa préoccupation, par rapport aux menaces que subissent la démocra-

tie dans son pays, notamment en attirant l'attention sur les tentatives d'assaut qu'avait subies la démocratie, à l'occasion des élections générales de 2022, qui n'ont pas encore disparues. Surtout que, à l'instar d'Haïti, le Conseil électoral de ce pays, qui s'était désintégré, des suites de ce scrutin, n'a pas encore été reconstruit par le président Ruto.

Mgr Kivuva, qui s'affiche en protecteur d'état de droit, se souvient des difficultés qu'avait connu ce pays, à la faveur des élections de 2022, et voit des signes avant-coureurs des mêmes menaces. De toute évidence, croit-il, la décision du chef d'État kenyan de faire appel à la décision judiciaire contre l'envoi de policiers kenyans en Haïti, constitue une menace contre la démocratie, particulièrement quand, depuis le 26 janvier, date à laquelle a été prononcé ce jugement, le président Ruto lançait des critiques acerbes contre des membres clés du Système judiciaire, dont il se garde volontairement de révéler l'identité. Dans ses prises de position, l'évêque ne cache pas l'inimitié dont certains membres « anonymes » de la hiérarchie catholique kenyane essuient de la part de la présidence.

À noter qu'avant même que la Haute Cour de Justice du Kenya n'ait rendu sa décision finale relative au déploiement de la force multinationale dirigée par la Police kenyane, le président Ruto a annoncé l'envoi de cette mission, « la semaine prochaine ». Voilà pourquoi Mgr Kivuva se croit autorisé à croire qu'il est possible que le chef d'État kenyan risque de passer outre au verdict de la Justice de son pays, mettant ainsi à mal la démocratie.

À l'idée que les États-Unis sont à l'origine du recrutement du Kenya dans

le rôle de leader de cette force multinationale, après que le Canada, dans leur foulée, eut esquivé cette responsabilité, d'aucuns se demandent « quel coup fourré » l'administration Biden a orchestré contre le peuple haïtien ?

En dépit de l'existence d'autres grandes puissances, au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU), comme la Russie et la Chine, les États-Unis restent le chef d'orchestre des pays occidentaux. Mais cela ne les empêche de contourner les obstacles dressés contre la concrétisation de leurs projets maléfiques. Une fois un pays s'est laissé séduire par les « bienfaits » de l'aide externe, il est sujet à toutes les manigances.

Quand on se pose la question de savoir pourquoi c'est le Kenya que les USA ont choisi d'instrumentaliser pour exécuter cette tâche. ? On pourrait bien conclure que certains États n'ont pas d'état d'âme, quand il s'agit de satisfaire à leur politique et à leur diplomatie. C'est le cas de dire « tous les moyens sont bons ». Le Kenya, « c'est un salaud, mais c'est notre salaud ».

À la limite, la question de l'ignorance des réalités kenyanes, par la diplomatie américaine et celle des États membres de l'ONU, ne tient pas. Puisque les diplomates, surtout ceux des pays dits tuteurs, en poste dans ce pays, y connaissent « tous les cris ». Mgr Kivuva parle en connaissance de cause. La CIA et les autres services américains engagés sur le terrain, dans ce pays, ne sont pas mieux informés que lui. Comme dit ce vieux dicton haïtien : « Si moun lakay pa vann ou, moun deyò pap achte w ». (« Without the recommendation of his own people, a forger won't buy from you. »).

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6237 Tél. (718) 812-2820
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION		
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48,00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90,00 \$ US, pour un (1) an	
CANADA Haïti-Observateur Gerald Louis Jucques 514-371-6434 12 Haïti OR Canada 12213 Joseph J. Cassavari Montreal H3M 2C7	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553,00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005,00 FF, pour un (1) an	
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Wolcott 13 K Avenue Fochetche, 8e Et. Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 43-53-28-10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE Telle classe <input type="checkbox"/> 93,00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 170,00 US, pour un (1) an	
Name/Nom _____	EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
Company/Compagnie _____	Address/Adresse _____	State/État _____
City/Ville _____	Zip Code/Code Régional _____	Country/Pays _____
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat postal.</small>		

EDITORIAL



Kenya, a potential deadweight for the great tenors of democracy

The more one looks into the political and diplomatic history of the Republic of Kenya, the more it prompts one to pronounce anathema against those countries seeking to impose it as a model for restoring the rule of law in Haiti. Insofar as the United States offers itself as the recruiter of the country called upon to lead the “multinational military force”, changed into an “international police force”, to be deployed in Haiti, it will bear immense responsibility for the catastrophe in the making. Despite warnings from many quarters, in Kenya and elsewhere, the Biden-Harris administration, that initiated the deal initiative, is turning a deaf ear. But the latest condemnation about this affair comes from the Kenyan Catholic Church, via the president of the country’s Episcopal Conference.

Indeed, Kenya’s Catholic leader warned his fellow citizens of the danger threatening Kenyan democracy. Mgr. Martin Kivuva, Archbishop of Mombasa and President of Kenya’s Catholic Bishops’ Conference, did not mince words in his speech.

He states: “Everyone must respect the rule of law.” Knowing the propensity of Kenyan leaders to break the law, he issued this reminder: “We advised Kenyans to respect the law. Even before the 2022 elections, we called on Kenyans to remain peaceful and, if they were not satisfied with the outcome of the elections, to seek redress in the courts, and this is what has happened.” The prelate urges Kenyan President William Ruto to respect the rule of law, in his dispute with the Kenyan judiciary over the deployment of a thousand police officers in Haiti, who will lead an international force made up of volunteers from several African, European and the Western Hemispheric countries. In this context, speaking to the press at the sidelines of the “Forum of Dialogue and Mediation for Peace and Cohesion,” in Mombasa on the 1st of February, which brought together representatives of the Church of Mombasa, including Muslim leaders and security officials, Bishop Kivuva recalled the conflict that broke out previously between President Ruto and the Supreme Court. “We all saw the tension that followed,” he said, after the 2022 elections. He continued: “This tendency for our leader to be advised by the courts and to defy them can lead us into trouble. And this is generally applicable, whether in the case of sen-

ior officials or ordinary citizens.”

Bishop Kivuva insisted that, following the verdict of Kenya’s highest court blocking the dispatch of Kenyan police officers to Haiti, President Ruto launched a series of attacks on the judiciary, accusing magistrates, who were not identified by names, of corruption. Moreover, he criticized those who appeared before the Tribunal to denounce his project to deploy Kenyan police officers in Haiti.

For the time being, following legal action launched before Kenya’s highest court, the verdict handed down on January 26, 2024, declared such a decision “illegal” and “unconstitutional.” It’s stipulated that President Ruto had no power to deploy the Kenyan Police outside Kenya’s national borders. In the same January 26 verdict, the Court also stressed that there had to be a mutual agreement between the two countries, prior to such deployment.

On the same day, through a presidential spokesman, William Ruto announced that he would appeal the decision prohibiting him from following through with deployment of Kenyan policemen leading the international force, under Kenya’s leadership.

We haven’t seen the end of the dispute regarding the deployment of Kenyan police officers to assist the Haitian police force, overwhelmed by armed gangs. As it is, President Ruto reportedly announced that Kenyan security forces will be sent to Haiti in the near future. Meanwhile, the High Court of Justice has decided that its verdict regarding a lower court decision will be handed down “next year.”

Putting it plainly, Kenya, under the administration of William Ruto, isn’t following democratic norms. Without consultation, and paying no attention to constitutional norms, he committed himself to an agreement with the UN, on the initiative of the United States, to deploy police officers from his country, to come to the aid of their Haitian colleagues, dominated by criminal gangs. This is the urgent message that Bishop Martin Kivuva wanted to send to the Kenyan people.

In fact, the President of the Kenyan Bishops’ Conference felt he had to justify his concern about the threats to democracy in his country by drawing attention to the attempted assault on democracy during the 2022 general elections, the consequences of which haven’t totally disappeared. As in Haiti, President Ruto has yet to rebuild the country’s Electoral Council, which dis-

integrated in the aftermath of the elections.

Mgr. Kivuva, self-styled protector of the rule of law, recalls the difficulties Kenya had experienced during the 2022 elections, and he detects signs of similar threats in the offing. Clearly, he believes, the decision by the Kenyan head of state to appeal the court ruling against the dispatch of Kenyan police officers to Haiti constitutes a threat to democracy, particularly when, since January 26, the date on which the ruling was handed down, President Ruto has been sharply criticizing key members of the judiciary, whose identities he voluntarily refrains from revealing. In his stance, the archbishop makes no secret of the enmity that certain unnamed members of the Kenyan Catholic hierarchy are feeling at the hands of the presidency.

Even before the Kenyan High Court of Justice issued its final ruling on the deployment of the multinational force led by the Kenyan police, President Ruto announced that the mission would be dispatched “next week.” This is why Mgr. Kivuva believes that it is possible that the Kenyan head of state may override the verdict of his country’s judiciary, thereby undermining democracy.

The idea that the United States is behind the recruitment of Kenya as leader of this multinational force, after failing to get Canada to assume that responsibility, one wonders “what dirty trick” the Biden administration has orchestrated against the Haitian people!

Despite the existence of other major powers within the United Nations Organization (UNO), such as Russia and China, the United States remains, so to speak, the orchestra conductor of Western countries. Thus, whatever happens to the initial plans does not prevent the conductor from circumventing the obstacles thrown in his path. Poor Haiti! Having allowed itself to be seduced by the “benefits” of external aid, it is subject to all sorts of shenanigans.

In the process, we ask ourselves why did the USA choose Kenya to carry out the dirty task in Haiti! And we conclude that some states have no qualms when it comes to satisfying their policy, using diplomacy or not. It’s a case of “any means are good enough.” And quoting Franklin Roosevelt cuddling dictator Trujillo, President Biden, regarding the Kenya president, probably says, *He may be a bastard, but he’s our bastard.*

Ultimately, the question of ignorance of Kenyan realities on the part of American diplomats and those of UN member states doesn’t hold water. Diplomats, especially those from the so-called “guardian” countries posted in this country, have heard “all the screaming.” Bishop Kivuva speaks from experience. The CIA and other American services working on the ground in this country are not better informed than he is. As the old Haitian goes: “Si mounn lakay pa vann ou, mounn deyò pap achte w.” (“Without recommendation from your own people, a foreigner won’t buy from you.”)

HAITI OBSERVATEUR

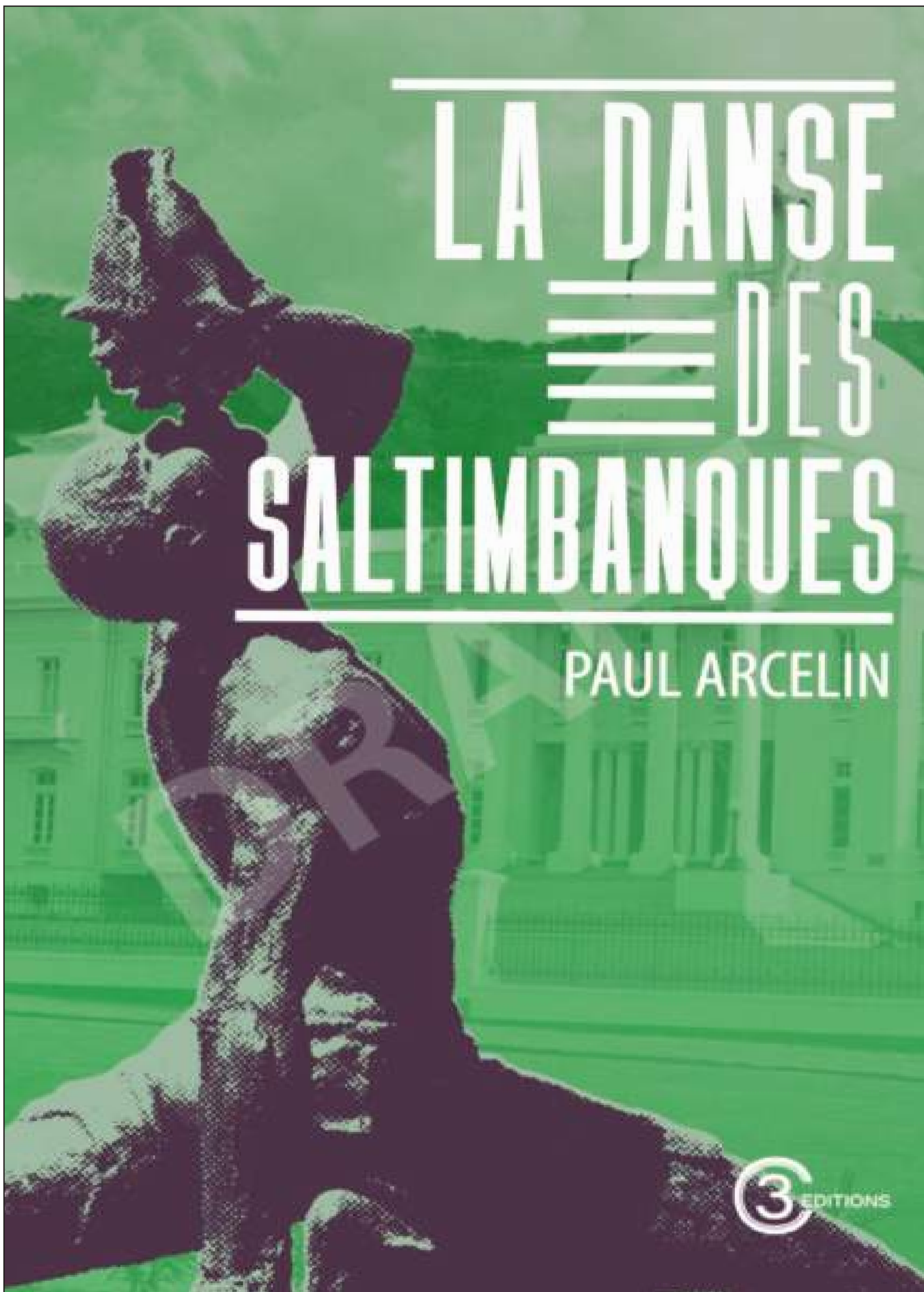
Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N.Y.
11435-6235 Tel.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haiti 1ère classe 98, Avenue John Brown, Série élite Port au Prince, Haiti Tel: (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA 1ère classe Gerard Louis Joliquet 514 321 6434 19, Hill OR Canada 12213 Joseph Cassarini Montreal H3M0C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13, K Avenue Kaldheim, Rt 4, Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel: (33-1) 43 63 28 10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 973.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$160.00 US, pour un (1) an</p> <p>EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EURO, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p>
--	--

Name/Nom _____
 Company/Compagnie _____
 Address/Adresse _____
 City/ville _____ State/État _____
 Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Icoul les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire



LA DANSE DES SALTIMBANQUES

PAUL ARCELIN

3 EDITIONS



POÉSIE

PAROLES DES ARMES

Vive les berettas et magnum quarante cinq
 Vive Kalashnikov et les M- seize et leurs chargeurs.
 Ils ont parlé et partout c' est l' horreur.
 A leur silence on compte les morts.
 Les pavés couverts de sang
 Qui coule comme une rivière.
 Le temps des diplômés a pris fin,
 Nous sommes désormais au temps des abrutis.
 Seulement la loyauté au chef
 Suffit pour être chef
 L'ignare d'hier est aujourd'hui ministre
 Pas d n'importe quel ministère
 Mais de l'éducation, des cultes et de la culture.
 On change les professeurs
 Qui enseignaient la littérature,
 Face a la musique, et la danse
 Il n'y a plus de place pour l'histoire.
 Les tableaux noirs sont pour les mesures
 Et les desseins de pas qui remuent le bas ventre.
 Qui a besoin de chimie, physique, mathématique
 Se Dissent-ils au conseil des ministres ?
 On a des tambours, une trompette un clavier électronique et de quoi jouer de la musique.
 Des soldats de boue et de bois avec quoi jouer.

Soldats de chaire passez a l'action
 Contre Les étudiants dans les rues qui ripostent,
 Et questionnent le raisonnement pro numéraire.
 Attachez-les au pilori, passez les a l'épée
 Brulez les livres de philosophie
 D écriture et les encyclopédies
 Substituez la prière à la médecine
 Fini la connaissance et la science
 Le temps est à l'adoration

william savary
 ghana feb 2024



Injections, tests, examens médicaux et fractures.

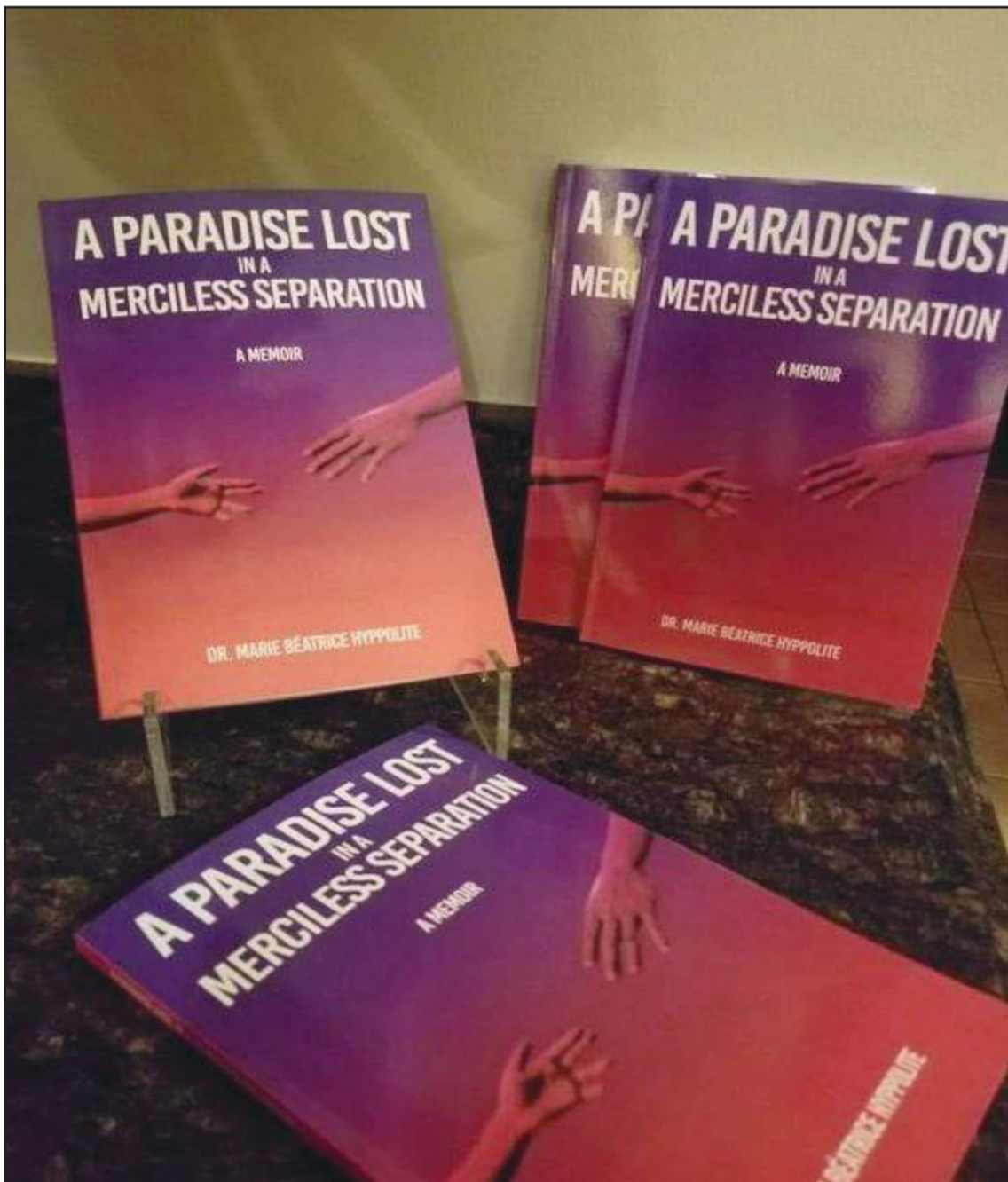
C'EST LA VIE.

Inscrivez-vous maintenant pour vous assurer que tout soit couvert par votre assurance-maladie à partir de 2024.



nystateofhealth.ny.gov

(855) 355-5777





Championnat Concacaf U17 : Lourdjina Étienne, l'arbre qui cache les lacunes de nos Grenadières

Par Ricot Saintil

La Sélection haïtienne des moins de 17 ans participe actuellement au tournoi qualificatif de la Concacaf pour la Coupe du monde de cette catégorie, prévue en République dominicaine, du 16 octobre au 3 novembre 2024. Évoluant dans le groupe A, aux côtés du Costa Rica, du Salvador et du Mexique, l'équipe haïtienne a remporté ses deux premiers matchs contre le Costa Rica (2-1) et El Salvador (5-3) avant de subir une défaite (0-4) face au Mexique, lundi dernier. Guidée par sa nouvelle étoile, Lourdjina Étienne, la Sélection haïtienne a suscité une grande euphorie parmi les supporters, qui rêvent d'une possible qualification pour le Mondial. Cependant, la défaite contre le Mexique met en évidence les limites des Grenadières, apparemment insuffisamment préparées pour rivaliser avec les poids lourds de la Concacaf. Entre les performances exceptionnelles de Lourdjina Étienne, auteure de 6 réalisations, et les déficiences tactiques et techniques de l'équipe, il est impératif d'examiner attentivement la situation du football des jeunes, incitant ainsi les responsables à agir dans l'intérêt de nos jeunes talents.

Composée de joueuses formées à l'Académie Camp Nous, ayant participé à la CFU U14 Championship, en 2022, la Sélection U17 bénéficie d'une base solide, et même avec une préparation minimale elle peut aspirer à remporter des matchs contre certaines équipes de la zone Concacaf. Les joueuses de cette sélection ont débuté leur formation au ranch de la Croix-des-Bouquets, encadrées par les entraîneurs de la Fédération Haïtienne de Football (FHF). Grâce à cette formation d'élites, elles ont su dominer les équipes du Costa Rica et du Salvador, de par leur avance notable au niveau des jeunes dans la région Concacaf. Cependant, malgré ces succès, il est essentiel de reconnaître que nos véritables adversaires devraient être le Mexique, les États-Unis et le Canada. Bien que la Sélection haï-

tienne ait démontré sa supériorité face à ses deux premiers adversaires, les joueuses ont exposé leurs limites dans le jeu, en raison du manque de préparation et du désintérêt des dirigeants de la FHF envers les jeunes, qu'ils soient filles ou garçons. Malgré l'impact positif de Lourdjina sur le public haïtien, lors des deux premiers matchs du championnat féminin de la Concacaf, le niveau de jeu collectif laisse à désirer.



Corventina Dumormay

La défaite face au Mexique donne déjà un aperçu des défis qui nous attendent contre les États-Unis, leaders du groupe B. Des ajustements sont nécessaires pour relever ce défi avec succès.

Bien avant la dernière phase des éliminatoires, pour le Mondial féminin U17, les Grenadières avaient brillamment remporté la première phase, en août 2023. Lourdjina Étienne se distinguait déjà par son instinct de buteuse. Cependant, après cette qualification, il est crucial de noter que les filles ont été laissées à elles-mêmes, sans aucun soutien de la FHF. Même si Camp Nous ne peut plus accueillir les jeunes, pour diverses raisons, la qualification pour la dernière phase aurait dû inciter les dirigeants à prendre des mesures pour permettre à ces jeunes filles de rester compétitives. Malheureusement, rien n'a été entrepris en ce sens.

La FHF a attendu trois mois après la qualification, soit en décembre, pour convoquer une préliste, travaillant en Haïti, environ une semaine avant de se rendre au Mexique, pour une période d'acclimatation. Le temps de préparation des Grenadières ne répond pas aux exigences du haut niveau. Le travail physique et tactique effectué au cours de cette période est insuffisant pour tirer le meilleur parti de nos joueuses.

Ainsi, même si Haïti parvient à gagner, comme elle l'a fait, lors de ses deux premiers matchs, la tâche sera compliquée, face à des adversaires de niveau supérieur.

La Sélection haïtienne présente des lacunes évidentes. Les faiblesses tactiques résultent du manque de préparation, tandis que les problèmes physiques rencontrés par nos filles sont manifestes. Bien qu'elles maîtrisent les fondamentaux du jeu, elles peinent à livrer un match complet sans failles. Souvent exposées aux attaques répétées de leurs adversaires, elles subissent trop fréquemment les assauts de l'équipe adverse. Toutes ces lacunes découlent d'une préparation bien trop courte, qui ne facilite pas leur tâche. Au milieu de tous ces défauts, la métamorphose de Lourdjina Étienne, qui a sublimé l'équipe haïtienne par ses buts d'anthologie, se distingue. Elle est l'arbre qui

cache la forêt, empêchant ainsi de véritablement déceler les limites de nos Grenadières, bien trop approximatives pour décrocher l'un des deux billets qualificatifs pour le Mondial de cette catégorie. Des ajustements et un engagement plus soutenu des dirigeants sont impératifs pour garantir un niveau compétitif adéquat.

Bien que, dans l'ensemble, la production de jeu des Grenadières soit indigeste, la performance exceptionnelle de la nouvelle étoile haïtienne est comparable à un mets délicieux, un pur régal. La dernière Grenadière à avoir éclaboussé de son talent les compétitions de la Concacaf se nomme Corventina. Elle a propulsé Haïti vers des sommets inimaginables en alliant puissance, technique, vitesse, finesse et finition à un niveau exceptionnel. Les prestations de Lourdjina s'inscrivent dans la même lignée que celles de la Lyonnaise. Lourdjina est tout simplement en train de marcher sur ses traces. Cette réussite individuelle est une grande satisfaction, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue le collectif, qui peine à suivre le rythme auquel évolue Lourdjina. Elle réussit son tournoi sur le plan individuel, et son nom fait probablement déjà le tour du monde. En Haïti, elle est déjà adoptée par le public, qui la réclame, même en sélection nationale senior. C'est une véritable perle qu'il faudra préserver précieusement, même si ceux qui devraient en prendre soin ne se sont jamais montrés à la hauteur des nombreuses tâches pour lesquelles ils sont rémunérés depuis environ quatre ans.

Le redressement du football haïtien implique inévitablement la prise en charge de la FHF par un comité exécutif élu, mandaté par des dirigeants de clubs pour relancer le football. La qualification d'une Sélection haïtienne à une compétition internationale ne génère aucun revenu pour la FIFA ni, pour la Concacaf. En contraste, nous représentons une menace pour les équipes de la zone. En 2019, Haïti a failli priver la Concacaf de plusieurs

millions de dollars, si les Grenadières venaient à éliminer le Mexique. Imaginons les retombées financières d'une finale États-Unis vs Mexique dans les caisses de la Concacaf. Il était impératif de freiner l'élan du football haïtien en sacrifiant l'homme qui a impulsé cette transformation fulgurante du football haïtien.

En définitive, des dirigeants de football intelligents et responsables auraient tout mis en œuvre pour qualifier Haïti à cette Coupe du monde, qui se déroulera en République dominicaine. La Sélection haïtienne des moins de 17 ans, tout comme la construction du canal sur la rivière Massacre, méritait une solidarité à grande échelle pour une mobilisation totale derrière l'équipe féminine U17. Malheureusement, nous risquons de manquer une opportunité unique, celle de participer à une phase finale de Coupe du monde U17, qui se déroulera sur l'île d'Haïti, bien que ce soit en République dominicaine. Cette organisation décrochée par Santo Domingo est un affront au football haïtien, qui a toujours été en avance sur le pays voisin. Si nous ne parvenons pas à nous qualifier pour cette Coupe du monde, la République dominicaine remportera une bataille symbolique. Des ajustements stratégiques et une solidarité accrue sont indispensables pour surmonter ces défis. En attendant la suite de la compétition, pour connaître le sort des Grenadières, nous tirons la sonnette d'alarme sur les menaces de déperdition auxquelles sont exposés nos joueurs et nos joueuses de football.

R.S.

